



règlement

tcrocvieux

LES HAUDERES - EVOLÈNE

RÉSERVATIONS ET PAIEMENT

Toutes les réservations et le paiement des heures de jeu se font sur le lieu de réservation.

La réservation des places de jeu peut se faire par téléphone.

Il n'est possible de réserver qu'une seule heure de jeu à la fois. Si le nombre de joueurs dépasse 4 personnes, il est possible de réserver jusqu'à 3 heures consécutives maximum.

Les enfants âgés de moins de 16 ans n'ont pas le droit de réserver des heures après 19 heures, sauf s'ils jouent avec un adulte. Ceci est surtout valable en juillet et en août.

ACCÈS AUX COURTS

Comme les courts sont fermés à clé, il est nécessaire de passer au lieu de réservation dix minutes avant le début du jeu pour retirer une clé (caution possible de Fr. 10.-).

A la fin du jeu, merci de rapporter la clé au lieu de réservation dans la demi-heure qui suit faute de quoi une deuxième heure de location sera facturée. L'éventuelle caution sera remboursée à ce moment-là.

Pour éviter la fraude, il est demandé aux joueurs de refermer la porte des courts lorsqu'ils les quittent.

Il en va de l'intérêt de la société et de chacun.

PAIEMENT DES HEURES DE JEU

» Titulaires d'un abonnement de saison

Les abonnements de saison peuvent être retirés auprès des lieux de réservation ou commandés auprès du club: tcrocvieux@gmail.com.

Le fait d'avoir réglé le montant de l'abonnement permet d'accéder aux courts pendant toute la saison en cours, en ayant préalablement réservé son heure de jeu et en ayant retiré sa clé au lieu de réservation.

» Achat d'heures de jeu sans abonnement

La réservation, le paiement des heures de jeu, le retrait de la clé, et l'achat éventuel de jetons pour la lumière se font seulement au lieu de réservation.

LIEUX DE RÉSERVATION

Evolène-Région Tourisme (Evolène)

Hôtel Veisivi (Les Haudères)

Hôtel des Alpes (Les Haudères)

TARIFS

Abonnements	Membres	Non-membres
Familles (enfants jusqu'à 20 ans)	300.-	350.-
Couples	250.-	310.-
Adultes	200.-	250.-
Jeunes 16-20 ans	100.-	120.-
Enfants	50.-	60.-
Tarif horaire (pour un court)	14.-	16.-

Un joueur jouant avec un abonné doit seulement payer l'utilisation d'un «demi-court», soit.

Fr. 7.-/ heure pour un membre

Fr. 8.-/ heure pour un non-membre.

» Tarif adhésion

Fr. 250.- (une part sociale)

DIVERS

» Equipement

L'usage de baskets est obligatoire.

» Nettoyage des courts

Pour le début de l'heure de jeu suivante, les courts doivent être remis en état au moyen des tapis disponibles sur chaque court.

» Jeu le soir

Pour jouer le soir, il faut se munir de jetons à Fr. 2.- (durée 1 heure), qu'il est possible d'obtenir au lieu de réservation. Ces jetons doivent être introduits dans les compteurs à prépaiement à l'entrée du court numéro 1.

» Important!

Si les projecteurs sont déjà allumés par les joueurs précédents, il faut introduire la monnaie avant que ceux-ci ne s'éteignent, 15 minutes sont nécessaires pour leur remise en fonction.

» Blocage des heures de jeu

Le comité se réserve le droit de bloquer certaines heures de jeu dans des circonstances spéciales (tournois, interclubs, cours, entraînements de juniors, manifestations diverses).